

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : ASA 35/7154/2017

22 septembre 2017

AILRC-FR

Amnesty International condamne le rejet par les Philippines des recommandations liées aux exécutions extrajudiciaires

Le Conseil des droits de l'homme adopte les conclusions de l'Examen périodique universel sur les Philippines.

Amnesty International condamne la réponse négative apportée par le gouvernement philippin aux recommandations clés qui lui ont été adressées lors du troisième EPU du pays. Le gouvernement n'a accepté aucune des 44 recommandations liées aux exécutions extrajudiciaires, aucune des 23 recommandations demandant aux Philippines de s'abstenir de rétablir la peine de mort et aucune des 13 recommandations visant à protéger les défenseurs des droits humains et les journalistes.

L'offensive actuellement menée contre les droits humains, qui prend un relief particulier avec la « guerre contre la drogue » et les discours violents du président Duterte, permet de douter sérieusement de la détermination de cet État à protéger les droits humains, compte tenu notamment du mépris dont il fait preuve à l'égard du droit à la vie. Il est regrettable que le gouvernement philippin utilise l'EPU comme tribune pour justifier sa politique meurtrière de lutte contre la drogue, qui cible très majoritairement les communautés pauvres et marginalisées, et pour travestir l'ampleur du nombre de personnes tuées. Ce nombre a maintenant atteint plusieurs milliers, jusqu'à 12 000 selon certaines estimations, depuis l'arrivée au pouvoir du président Duterte le 30 juin 2016.

Amnesty International est également très préoccupée par les informations faisant état d'attaques meurtrières menées contre des militants pacifistes, des défenseurs des droits humains et des journalistes aux Philippines. L'organisation condamne les nombreux propos dénigrants et menaçants qu'a tenus le président Duterte aussi bien à l'égard des défenseurs des droits humains que de la Commission nationale des droits humains et du rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Ces propos ont créé un environnement de plus en plus hostile pour les défenseurs des droits humains dans le pays.

Le gouvernement n'étant manifestement pas disposé à diligenter des enquêtes sur les cas d'exécutions extrajudiciaires, Amnesty International demande instamment au Conseil des droits de l'homme des Nations unies d'établir une commission indépendante chargée d'enquêter sur ces affaires.

Complément d'information

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté les conclusions de l'Examen périodique universel sur les Philippines le 22 septembre 2017, lors de sa 36^e session. Avant l'adoption du rapport de l'examen, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et Amnesty International ont présenté une déclaration orale conjointe. Amnesty International a également contribué aux informations sur lesquelles s'est appuyé l'Examen périodique par l'intermédiaire du rapport sur les Philippines (non traduit en français) qu'elle a présenté à cet effet :

<https://www.amnesty.org/fr/documents/asa35/5445/2016/fr/>

Document public